

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

20 JUILLET 2017 A 18H30

Convocations : 17 juillet 2017

Affichage : 17 juillet 2017

**Présents : J. CHAMPETIER, B.PANTEL, N.AJASSE, G. WILLAIN, E. CHAROUSSET, H.FALGARI,
D. FRACH, J. FRACH, G.PASCAL, P. ROUSSOTTE, CH. SERRE.**

Absents: S. FOURNIS, I. PERETTI

**Ouverture de la séance avec approbation du compte rendu de la séance précédente.
Accord à l'unanimité des membres présents.**

Madame Le maire remercie tous les membres du conseil qui ont participé à la mise en service du local boulangerie.

Il y a un petit problème avec la diviseuse à voir avec BONGARD.

Il faut relancer le contrôle des extincteurs.

MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE ET GRACIEUSE DU LOCAL BOULANGERIE

Madame Le maire rappelle au conseil municipal que Monsieur Patrice SILVA doit reprendre l'activité boulangerie multiservice après le départ en retraite de Monsieur Roger ROCHIER.

Afin de permettre la réouverture le plu tôt possible il serait nécessaire d'établir une convention d'occupation précaire avec mise à disposition gratuite des locaux jusqu'à la signature du bail qui doit avoir lieu le 22 septembre 2017 Chez Maitre Philippe ROVERY.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Madame Le maire,

Vu que c'est une nécessité pour les administrés d'avoir le commerce ouvert le plus tôt possible

DECIDE d'autoriser madame Le maire à signer une convention entre la mairie et M. Patrice SILVA à compter du 22 JUILLET 2017 jusqu'au 22 SEPTEMBRE 2017.

Accord à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES

Concernant la semaine des 4 jours pour la rentrée de Septembre 2017 à l'école primaire c'est entériné mais il faut attendre jusqu'au 29 août 2017 pour avoir l'accord final.

Concernant la carrière M. MERCADIER a rencontré les adjoints et Mme Le maire pour définir l'emplacement des 4 carottages qui doivent avoir lieu.

Madame Le maire informe le conseil qu'elle a rencontré le repreneur de l'espace « HANNIBAL » Monsieur Jérôme LOUARD.

Madame Le maire annonce que la commune va toucher la prime à l'épuration soit 3176€

Madame le maire a reçu l'accord de la réserve parlementaire. On peut donc lancer la commande du portail pour le cimetière.

Monsieur Pierre ROUSSOTTE fait part d'une recrudescence de vols au Mas Mouras. Monsieur WILLAIN suggère de se renseigner pour mettre en place VOISINS VIGILANTS.

Le 1^{er} août il y a la visite du village à 9h30 suivi d'une dégustation des produits locaux : Domaine de Gressac, Hugues FALGARI et Jany FRACH.

On mettra les tables et les gobelets pour les jus de fruit.

Il faut contacter la carrière et Mme Claire THOMASSOT pour voir s'ils veulent parler de leurs entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H40.